



Formation préparatoire à l'examen professionnel 2020 pour l'avancement au grade d'éducateur principal de la Protection judiciaire de la jeunesse

Date(s)

30 janvier 2020 (pour l'écrit,
même contenu que le 07/10/19)

19 mars 2020 (avoir pré-renseigné
le dossier RAEP)

Durée

2 jours

École organisatrice

ENPJJ

Pôle Territorial de Formation

Grand-Nord

Lieu

ENPJJ – PTF Grand-Nord

16, rue du Curoir

59100 ROUBAIX

Responsables de session

Hugues LANTOINE

Carole LAMY

Contact administratif

Secrétariat du PTF

Ptf-nord@justice.fr

Intervenant(s)

Formateurs

Public visé

Éducateurs, candidats inscrits à
l'examen professionnel

Présentation

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 juillet 2019, est autorisée, au titre de l'année 2019, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la protection judiciaire de la jeunesse.

Objectifs

- **Appréhender** les attendus de l'examen professionnel,
- **Faire retour** sur les thèmes, textes et enjeux qui orientent les missions éducatives de la PJJ,
- **Identifier** les évolutions récentes de la justice des mineurs,
- **Appréhender** le RAEP comme outil de valorisation du parcours professionnel et du projet présentés à l'oral du concours,
- **Avoir** quelques éléments méthodologiques sur le QRC

Contenu

Attendus des épreuves écrites et orales

Synthèses (sous format PP) pour chaque thème abordé :

- Orientations
- Évolutions de la justice des mineurs
- Méthodologie du RAEP

Méthodes pédagogiques

Présentation des synthèses, réflexion sur les enjeux et échanges avec la salle.